



éducation. Un enfant souffrant de troubles du spectre autistique sur cinq est scolarisé

Difficile prise en charge de l'autisme à l'école

DAVANTAGE de moyens et de considération. C'est en substance ce que réclament les responsables et spécialistes de la question de l'autisme à l'école. À Cherbourg, comme partout en Normandie, la prise en charge des écoliers autistes dans les écoles nécessite de nombreux aménagements pour répondre aux besoins, urgents selon les spécialistes, de ces enfants.

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les enfants souffrant des troubles du spectre autistique (TSA) bénéficient d'un cadre légal leur permettant d'accéder à l'ensemble de la chaîne des déplacements, qui s'impose aux différentes composantes du déroulement de la vie collective, dont fait partie l'école.

Les pouvoirs publics doivent donc, en théorie, assurer une éducation de qualité à tous les enfants atteints de TSA. Mais les enquêtes et les témoignages prouvent que la promesse républicaine est loin d'être tenue dans tout le pays.

Un investissement difficile, mais indispensable

Les mairies, avec l'aide de l'Éducation nationale, devraient donc assurer une éducation de meilleure qualité à ces enfants. Mais selon Lydie Le Poittevin, adjointe en charge du handicap à la mairie de Cherbourg, les mairies n'ont qu'un rôle mineur dans l'aménagement des écoles pour les enfants souffrant de TSA : « Nous sommes facilitateurs en cas de travaux. La mairie n'intervient que si le cahier des charges n'est pas respecté. »

Malgré le cadre légal existant, la prise en charge des enfants souffrant de ces troubles reste difficile et inégale selon les établissements. « Depuis la loi de 2005, tout enfant handicapé est censé être scolarisé. Le problème est que très peu d'enfants autistes le sont véritablement. On estime qu'à peu près 20 % d'entre eux le sont dans le cadre « normal » de l'école. Les causes de ces chiffres ? Tout d'abord, le

manque d'AVS (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) est un réel problème. Ensuite, le fait que les professeurs ne soient pas assez formés à cette question », explique Michèle Siard, vice-présidente de l'association Autisme Basse-Normandie.

La responsable évoque ensuite plusieurs pistes d'amélioration : « Bien sûr, le nerf de la guerre, c'est l'argent. La reconnaissance des AVS serait un progrès. Beaucoup d'entre eux n'ont pas assez de formation. Ensuite, le fait de pouvoir moduler le temps de travail des enfants autistes serait également un progrès. Par exemple, quand un enfant lambda met un an à apprendre quelque chose, un enfant autiste met plus longtemps à le faire. Les ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation) ne sont également pas assez formés. Enfin, le fait que les locaux ne soient pas adaptés aux enfants autistes, au niveau du bruit, des lumières ou de la couleur des sols, c'est également un problème. Il faudrait que les services médicaux éducatifs et l'Éducation nationale travaillent de pair. Cela progresse mais aujourd'hui on est encore loin du compte. »

Malgré cela, la responsable a tenu à saluer certaines équipes, comme celles des écoles d'Équeurdreville, qui « travaillent bien malgré de faibles moyens ».

Amaury LAUNEY



À Cherbourg comme ailleurs, la prise en charge des écoliers autistes dans les écoles nécessite de nombreux aménagements.